

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DE CHEVRY 2

Rond Point du Golf - 91190 - GIF SUR YVETTE

Tel / Fax 01 60 12 37 19

E-mail :aslchevry2@wanadoo.fr

www.aslchevry.fr

Demande d'autorisation pour

Constructions, travaux, installations, additions, modifications et aménagements

1 - Identité du déclarant

Pour un particulier

Madame

Monsieur

Pour une personne morale

Raison sociale : *indiquer la raison sociale*

2 - Coordonnées du déclarant

Adresse :

Numéro

Voie

Localité

Code postal

BP

Cedex

Pays ¹

Division

territoriale ²

Téléphone :

Fixe

Mobile

J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'Association Syndicale Libre de Chevry 2 à l'adresse suivante :

@

3 - Localisation du (ou des) terrain(s)

Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à la Commission Architecture de l'ASL de Chevry de localiser précisément le ou (les) terrain(s) concerné(s) par votre projet.

- *Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire.*

1 Si le déclarant habite à l'étranger

2 Si le déclarant habite à l'étranger

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DE CHEVRY 2

Rond Point du Golf - 91190 - GIF SUR YVETTE

Tel / Fax 01 60 12 37 19

E-mail :aslchevry2@wanadoo.fr

www.aslchevry.fr

Adresse :

Numéro Voie
Localité Code postal
BP Cedex

Références cadastrales : section et numéro (si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez indiquer les premières ci-dessous et les suivantes sur une feuille séparée) : indiquer la (les) section(s) et son (leur) numéro(s)

Surface du (ou des) terrain(s) (en m²) :

4 - Nature des travaux envisagés

<input type="checkbox"/>	Nouvelle construction	<input type="checkbox"/>	Terrasse
<input type="checkbox"/>	Véranda	<input type="checkbox"/>	Piscine
<input type="checkbox"/>	Abri de jardin	<input type="checkbox"/>	Autres
<input type="checkbox"/>	Appentis	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	Travaux sur construction existante	<input type="checkbox"/>	Création d'ouverture
<input type="checkbox"/>	Extension	<input type="checkbox"/>	Fermeture de balcon, loggia, porche
<input type="checkbox"/>	Rehaussement	<input type="checkbox"/>	Autres
<input type="checkbox"/>	Châssis de toit, aménagement de combles	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	Travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment	<input type="checkbox"/>	Rambardes, bacs à fleurs
<input type="checkbox"/>	Volets	<input type="checkbox"/>	Climatiseurs, pompes à chaleur extérieures
<input type="checkbox"/>	Fenêtres, portes-fenêtres	<input type="checkbox"/>	Ravalement
<input type="checkbox"/>	Portes	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	Edification d'une clôture, d'un portail	<input type="checkbox"/>	

Courte description de votre projet ou de vos travaux :

Nom du modèle de la maison :

Réalisation des travaux

Si les travaux sont réalisés par tranches, veuillez en préciser le nombre :

Courte description des tranches :

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DE CHEVRY 2

Rond Point du Golf - 91190 - GIF SUR YVETTE

Tel / Fax 01 60 12 37 19

E-mail :aslchevry2@wanadoo.fr

www.aslchevry.fr

5 – Autres informations

Surfaces hors œuvre nettes (SHON) en m²

SHON avant travaux

SHON construites :

Places de stationnement dans la partie privative et de garage

	Nombre de places avant travaux	Nombre de places après travaux
Places stationnement		
Places de garage		

Destination des travaux

Les travaux sont-ils liés à une activité professionnelle : oui non

6 - Engagement du déclarant :

J'atteste avoir qualité ³ pour faire la présente déclaration préalable. Je soussigné(e), auteur de la déclaration préalable, certifie exacts les renseignements fournis.

J'ai pris connaissance des règles générales de construction prévues par les Articles 13 à 18 et des Annexes 3 et 4 du Cahier des Charges de l'Association Syndicale Libre de CHEVRY 2.

Je suis informé(e) que les renseignements figurant dans cette déclaration préalable serviront au calcul des points prévus dans ce dit Cahier des Charges « Répartition des Charges ».

J'autorise les représentants de l'ASL de Chevry 2 à vérifier la conformité de ces travaux par rapport à l'autorisation donnée par l'ASL Chevry 2.

à le

Signature du déclarant

Votre déclaration doit être établie en deux exemplaires et doit être déposée au bureau de l'ASL Syndicale Libre de Chevry après avis de l'Association Syndicale Libre, ou de la copropriété du lieu du projet, et ceci avant tout dépôt en Mairie d'une demande de travaux ou de permis de construire.

³ Vous pouvez déposer une déclaration si vous êtes dans un des cas suivants :

- vous êtes propriétaire du terrain ou mandataire du ou des propriétaires ;

- vous avez l'autorisation du ou des propriétaires ;

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DE CHEVRY 2

Rond Point du Golf - 91190 - GIF SUR YVETTE

Tel / Fax 01 60 12 37 19

E-mail :aslchevry2@wanadoo.fr

www.aslchevry.fr

Bordereau de dépôt des pièces jointes à une demande d'autorisation

Le dossier à remettre à l'ASL de Chevry 2 doit comprendre les documents suivants :

	document	référence
<input type="checkbox"/>	Un plan de situation de la construction.	
<input type="checkbox"/>	Un plan de masse coté faisant apparaître les distances de la construction par rapport aux limites séparatives du terrain et par rapport aux maisons voisines.	
<input type="checkbox"/>	Les plans cotés dans les trois dimensions faisant apparaître l'état existant et les modifications projetées ainsi que les coupes et vues en plan permettant de vérifier tous les critères, chiffrés ou non, contenus dans le Cahier des Charges et de calculer la surface hors œuvre nette de la modification. Echelle recommandée 1/100. ⁴	
<input type="checkbox"/>	Une représentation de l'aspect extérieur de la construction modifiée.	
<input type="checkbox"/>	L'avis du Syndicat de quartier.	
<input type="checkbox"/>	L'accord du syndic de copropriété dans le cas d'une copropriété.	
<input type="checkbox"/>	Attestation des voisins les plus proches concernés par les travaux attestant que les plans leur ont été montrés et notifiant leurs éventuelles réserves.	

Autres documents à fournir

Dès la fin des travaux, le propriétaire doit adresser une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux établie suivant le formulaire de déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux disponible

- Soit au bureau de l'ASL de Chevry 2
- Soit sur le site www.aslchevry.fr pour téléchargement.

Remarque :

- Cocher les cases correspondant aux pièces jointes à votre déclaration.
- Indiquer le numéro ou la référence des documents que vous joignez.
- Ce formulaire de demande préalable peut être:
 - Soit retiré au bureau de l'ASL de Chevry 2
 - Soit téléchargé sur le site www.aslchevry.fr

Frais de dossier

Une participation aux frais est demandée pour chaque dossier important, à savoir :

- 75€ pour une extension entraînant une augmentation de surface au sol (sauf les abris de jardin),
- 150€ pour un rehaussement,
- Gratuit pour tous les autres dossiers.

⁴ Pour garantir la qualité des projets, les dossiers portant sur des modifications de volume et d'emprise au sol doivent être établis par un homme de l'art.